

10 janvier 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 10 janvier 2011 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert avec l'ajout des points suivants dans le varia : consultation publique & ouverture soumissions pour emprunt.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010 est proposée par Claire Pouliot.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2010 est proposée par Michel Fortin.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2010 est proposée par Marco Laplante.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2010 est proposée par Carl Lessard.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du budget 2011 du 16 décembre 2010 est proposée par Julie Simard.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2011 est proposée par Michel Fortin.

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$94,881.57 (chèques numéro 14 903 à 14 996).

PÉRIODE DE QUESTIONS

ATTENDU QUE certains citoyens se plaignent que le Beauce Média n'est plus distribué au village depuis un certain temps;

ATTENDU QUE plusieurs commerces de Saint-Frédéric sont souvent sollicités pour de la publicité dans celui-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Frédéric demande à Beauce Média de remédier à la situation le plus tôt possible.

RÉSOLUTION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 268-10

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité de modifier le règlement d'emprunt 268-10 pour couvrir les frais de refinancement comme suit :

L'article 2 du règlement 268-10 qui se lisait comme suit :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de \$25 900 pour les fins de la présente procédure, et pour se procurer cette somme à emprunter, jusqu'à concurrence du même montant pour un terme de 15 ans.

Sera remplacé par celui-ci :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de \$25 900 pour les fins de la présente procédure, et pour se procurer cette somme à emprunter, jusqu'à concurrence du même montant pour un terme de 5 ans.

RÉSOLUTION POUR VENTE ET ADJUDICATION D'IMMEUBLES

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité de confier le mandat à la MRC Robert-Cliche pour la vente et l'adjudication des immeubles de la municipalité pour non paiement de taxes.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Rien à mentionner.

b) Loisirs et embellissement

La patinoire est très belle en ce moment. Le seul problème est que les toilettes de l'OTJ sont toujours barrées. Le conseil tentera de trouver une solution.

Certaines personnes ont l'idée d'organiser un tournoi d'hockey parents-enfants. C'est à rediscuter.

c) Eau potable

Il y a eu un bris d'eau le 4 décembre dernier en face de Côte Vachon.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Sécurité incendie

Le chef pompier, Benoît Roy, a démissionné officiellement à la fin décembre. Marquis Plante, Israël Dodier et Marc Groleau le remplacent par intérim. Le comité a demandé aux pompiers de se nommer un nouveau chef pompier. Par la suite, le comité fera une recommandation aux quatre conseils municipaux qui eux, entérineront cette décision par résolution.

Aussi, une rencontre entre les membres du comité et des membres de la Sûreté du Québec aura lieu car le travail entre pompiers et policiers était conflictuel.

CORRESPONDANCE

Commandite École Louis-Albert Vachon

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil verse la somme de \$150 à l'école Louis-Albert Vachon pour le voyage de fin d'année des élèves de 5^e et 6^e année à Ottawa.

Lettre de la Municipalité de Tring-Jonction remerciant le conseil de leur décision d'accepter de leur céder la partie du cimetière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Consultation publique : Le maire a rencontré le nouveau président de la Chambre de Commerce. Celui-ci a avancé l'idée de refaire une consultation publique. Elle pourrait se faire entre le 15 et 30 avril prochain. Celle-ci se ferait avec l'aide du CLD comme la dernière fois en 2007.

Ouverture soumissions pour refinancement emprunt : L'ouverture se fera demain le 11 janvier au ministère à 14h00. Les informations seront alors transmises à la directrice générale au plus tard à 15h00. Une assemblée extraordinaire est convoquée à 16h00 afin d'accepter le plus bas soumissionnaire.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Claire Pouliot à 20h45.